Collège droit, science politique, économie et gestion

DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LICENCE
MENTION DROIT ET SCIENCE POLITIQUE
1ère année – Série 1

☒Arrêté initial ☐Arrêté rectificatif

- Vu les articles L712-2, al 4, 5°et L613-1, al 9 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la licence ;
- Vu la délibération N°2020-31 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 23 avril 2020.

Le directeur du Collège droit, science politique, économie et gestion

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour le
Diplôme : licence
Mention : droit et science politique - 1ère année – Série 1

Nom	Prénom	Qualité[1]	Enseignement assuré
ZEIDENBERG	STEPHANIE	EC	Introduction au droit privé
BARON	ELISA	EC	Droit pénal et sciences criminelles Culture générale
GOGOS-GINTRAND	AMELIE	EC	Droit civil
PREVOST	*XAVIER**	*EC*	*Introduction historique au droit*
JAULIN	*ARNAUD**	*EC*	*Introduction historique au droit* *Histoire de la justice* *Histoire de l'Etat*
PONTHOREAU	*MARIE-CLAIRE**	*EC*	*Droit constitutionnel*

Article 2 : Le jury est présidé par Madame Stéphanie Zeidenberg.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2026-2027.

Fait à Bordeaux, le : 23/10/2026

M. Jean-Christophe SAINT-PAU

Directeur du Collège DSPEG



* Suppléants

[1] Enseignant-chercheur (EC), enseignant (E), personnalité qualifiée ayant contribué aux enseignements PQ), personne qualifiée choisie en raison de leurs compétences (PC), directeur d'études comme membre ou invité avec voix consultative (DE)